LES ECHOS DE 2012

«Tous nos voeux pour un monde meilleur en 2012 !!!
Se battre pour le soin est un art...»
L'équipe de la CGT du CHU de Toulouse

CGT CHU TOULOUSE

ARNAQUE DE LA TVA SOCIALE !

Le cadre dans lequel s'inscrit le sommet "social" du 18 janvier réunissant les syndicats et le gouvernement est clair : Il s'agit pour le pouvoir de répondre aux exigences du MEDEF en imposant une nouvelle phase de casse de la Sécurité Sociale. La question d'un partage plus juste et plus efficace des richesses n'est pas posée. Les détenteurs de capitaux peuvent dormir tranquilles. Il s'agit toujours de demander à nouveau des efforts aux salariés alors que les cadeaux au riches ont coûté 75 mds d'euros à l'Etat. Le MEDEF a directement inspiré la TVA dite "sociale" qui équivaut à un transfert de 80 milliards de cotisations sociales, le manque à gagner sera reporté sur le consommateur par une augmentation de la TVA de 1 à 5%. La TVA est un impôt injuste, son coût n'a pas le même impact selon les budgets : en moyenne un riche paye 5% de son revenu de TVA et un pauvre, 11%. **La TVA SOCIALE NE DOIT PAS PASSER !!! Le gouvernement est affaibli (il vient de retirer la réforme de la dépendance) profitons-en pour lui infliger une défaite avant mai 2012.**

Et donc...

GREVE ET MANIF !!!

Mercredi 18 janvier
11H - Place Jeanne d'Arc
Rappel : 1h posée = 1h non payée - 2h etc...

Victoire des Urgences Psy !!!

Nous avons reçu une réponse de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées annonçant le financement de trois postes d'infirmiers en plus pour le service des Urgences Psychiatriques. Ceci s'ajoute à la proposition du CHU de Toulouse de financer trois postes d'infirmiers supplémentaires. Le compte y est ! Grâce à ces **six embauches**, la demande des agents d'avoir un infirmier de plus H24 sera possible. Une bonne nouvelle pour les usagers et pour les agents de ce service. Il aura fallu **6 mois de grève de la totalité du personnel pour obtenir une victoire sans concession**. Une nouvelle preuve que contre l'Hôpital Entreprise et les projets de privatisation la mobilisation gréviste massive qui ne lâche rien paye toujours. Nous remercions tous les agents de ce service pour leur courage, leur engagement et leur détermination. Ils montrent la voie aux autres services en difficulté et à tous ceux qui veulent défendre le Service Public au sens large contre l'austérité injuste qui nous est imposée par le gouvernement.

Régularisation immédiate de Sophie Dianoko !

Notre collègue Sophie, aide soignante aux Urgences, vit la politique violente et absurde du gouvernement actuel pour draguer les électeurs de Marine Le Pen. La CGT soutien activement le Collectif «Urgences pour Sophie» et participe aux démarches pour obtenir sa régularisation notamment a permis au collectif de rencontrer une représentante du ministère de la santé. Une campagne ignoble est menée par la Préfecture de la Haute Garonne. Nous devons nous préparer tous à nous mobiliser pour obtenir la régularisation de Sophie et de tous les travailleurs Sans Papier dans ce pays. **Ils vivent ici, ils travaillent ici, ils restent ici !!!**

Signez la pétition sur cgtchutoulouse.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE OUVERTE DE LA CGT DU CHU : «LA DETTE POUR LES NULS» VENDREDI 20 JANVIER 13h30 HÔTEL DIEU

Plus d'infos dans les permanences syndicales:
Rangueil: 05-61-32-25-67 Larrey: 05-67-77-14-11 Purpan: 05-61–77-77-08 Purpan plaine: 05-67-77-10-88
Hôtel-Dieu: 05-61-77-84-70 La Grave: 05-61-77-79-71, Fontaine salée: 05-61-90-92-90, Garonne: 05.34.55.76.78
Intranet: rubrique vie sociale/syndicats du CHU/syndicat, FACEBOOK : «CGT CHU TOULOUSE»

Suivez nos infos sur www.cgtchutoulouse.fr

Infos IDE !

CHOIX D'OPTION SPE

Le choix d'option des IDE spécialisé devra avoir lieu au plus tard en juin 2012. Les grilles sont disponibles et nous sommes en train de faire une brochure récapitulative.

ORDRE... TOUJOURS DANS LE DESORDRE

Banqueroute, valse des présidents nationaux... Alors qu'il se targuait de vouloir gérer l'ensemble de la profession infirmière, l'ordre infirmier fait toujours la « brillante démonstration » qu'il est non seulement incapable de gérer ses propres affaires financières, mais aussi qu'il est toujours et plus que jamais rejeté par la majorité de la profession qui refuse d'y adhérer (seulement 58000 cotisants sur plus de 450 000 professionnels). **Continuons à refuser de nous inscrire** (il n'y a aucun décret de sorti) pour asphyxier financièrement l'ordre et en finir avec cette mascarade dangereuse pour notre profession et la folie des grandeur de ce gouvernement !

Jour de carence = Triple peine !

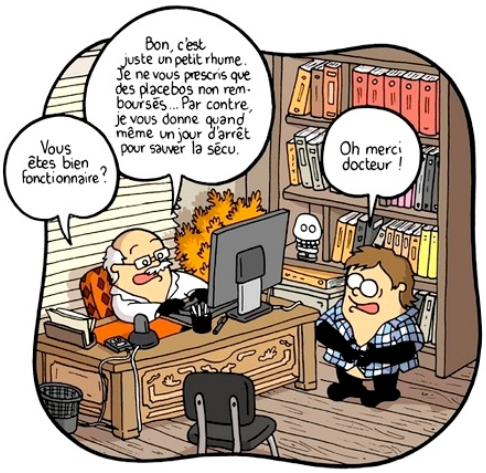

Le texte vient d'être publié au journal officiel, extrait : *La loi de finances pour 2012 n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 comporte un article 105 qui instaure un jour de carence dans la Fonction Publique. Aux termes de cet article, « hormis les cas de congé de longue maladie, de congé de longue durée [...] les agents publics en congé de maladie ne perçoivent pas leur rémunération au titre du premier jour de ce congé ». Les « agents publics civils et militaires » ainsi visés comprennent les fonctionnaires stagiaires et titulaires hospitaliers ainsi que les agents contractuels hospitaliers de droit public et les personnels médicaux. Les agents contractuels hospitaliers de droit public n'ayant pas 4 mois d'ancienneté restent soumis au régime général avec 3 jours de carence.*

Nous avons contacté la direction qui nous dit qu'elle appliquera le texte de manière rétroactive au 1er Janvier 2012. Cette mesure est un scandale et instaure une triple peine : Un, vous êtes malades. Deux, vous perdez un jour de salaire. Trois, vous perdez de la prime !!! Nous allons demander une réunion à la direction du CHU.

Fiction : Le très juste soin...

Janvier 2017,
Présentation du «Plan Prise de Risque Anti-Crise»

Chers agents,

Notre budget est à l'équilibre (grâce à vos heures supp. non payées, votre acceptation du sous effectif, de la dégradation des soins, à la suppression des arrêts maladies, du droit de grève, au blocage des salaires, à la suppression des 35 heures et donc des RTT, à la suppression des CHSCT) malgré nos placements hasardeux et les taux d'intérêts exorbitants pratiqués par les banques privées. Néanmoins, nous devons participer à l'effort national pour garantir les profits des assurances privées maladies qui menacent tous les jours de délocaliser (Ils n'ont aucun intérêt à le faire mais il faut prendre ça au sérieux, bien évidemment).

Aussi nous décidons de pratiquer le « très juste soin »
Voici quelques exemples:

Le transport de malade, que nous considérons comme un luxe et un assistanat outrancier, sera payant : 50 euros pour un fauteuil seul, 100 euros avec un brancardier, 300 euros avec un lit et une conversation du brancardier. Pour les clients venant avec leur propre matériel, un péage à l'entrée de l'hôpital sera installé.

Les scanners et IRM, gadgets High-Tech tendance, (mais nous ne pouvons pas faire tout ce qui est à la mode) seront remplacé si besoin vital par une chirurgie exploratrice (un retour aux sources) ou pourront être payés en plusieurs fois par une carte PASS Carrefour dont l'ARS vient d'autoriser le partenariat avec notre CHU (On positive !).

Les prises de rendez vous avec des médecins spécialistes seront faites par un Call Center au Maroc par des anciens soignants du CHU en invalidité. Concernant les consults n'oubliez de rappeler aux clients qu'ils doivent amener beaucoup d'argent liquide pendant la consultation afin de diminuer l'attente et avoir la meilleure prise en charge

Les diététiciens, psychologues, kinés, agents de nettoyage, brancardiers et autres professions inutiles pour le « très juste soin » ne faisant plus parti du personnel hospitaliers, veuillez communiquer aux clients la liste des entreprises sous-traitantes (il faut vivre avec son temps).

Petit truc pratique : nous encourageons les services de réanimation à utiliser un respirateur pour plusieurs patients (pauvres), après tout, l'air est le même pour tout le monde

Nous rappelons que des bassines avec de l'eau bouillante sont disponibles pour stériliser le matériel. Ce dispositif vieux comme le monde a été validé par le laboratoire PIP (élu laboratoire de l'année pour sa contribution à l'augmentation de l'activité chirurgicale des CHU)

Ce ne sont que quelques exemples de mesures déjà testées en Grèce, au Portugal, en Espagne et en Italie et qui donnent des résultats (financiers) exceptionnels !

Une liste exhaustive sera envoyée à vos directeurs/directrices commerciaux (« cadre de santé » pour les anciens)

Je compte sur votre collaboration pleine et entière, pensez tous les jours que vos sacrifices vont permettre de financer le bouclier fiscal, la fin de l'ISF et autres cadeaux aux actionnaires et donc à la France de récupérer sont triple A (dans ce cas nous offrirons des andouillettes 5A à tout le monde, c'est ma tournée...)

Un grand merci à toutes et tous.

Votre (P)DG